

Montréal, le 16 mars 2010

Madame Carmen Laroche Vrana  
Vigilance Action Citoyens  
5215 Place Riviera, app. 312  
Montréal (Québec) H8Z 2Z4

**OBJET :** Dérogation sur le lot P-50 (1 171 908) et projet de règlement  
d'urbanisme, Pierrefonds-Roxboro

---

Madame,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 4 mars 2010 demandant la révocation de la dérogation accordée en 1991 par le gouvernement du Québec et en 1992 par le gouvernement du Canada pour la construction d'un immeuble à caractère résidentiel sur le lot P-50 à Pierrefonds et de votre courriel du 5 mars 2010 concernant le projet de modification à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

La lettre que nous vous avons adressée le 10 mars 2010 répond à votre demande de révocation de la dérogation.

Quant au projet de modification de la réglementation d'urbanisme, l'un des volets concerne la protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Le schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal a été modifié le 18 septembre 2009 afin d'y intégrer la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables de 2005 ainsi que les nouvelles cotes de crue de la rivière des Prairies mises à jour par le Centre d'expertise hydrique du Québec en 2005.

Ces modifications doivent être intégrées à la réglementation d'urbanisme des arrondissements et ville de l'agglomération pour la rendre conforme au schéma d'aménagement. À cette fin, un projet de règlement de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro a été soumis à la consultation publique le 9 mars 2010. Le règlement final

...2

Bureau de Montréal  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [pierre.robert@mddep.gouv.qc.ca](mailto:pierre.robert@mddep.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

devra par la suite faire l'objet d'une approbation par le greffier de la Ville de Montréal.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs n'a pas à se prononcer sur cette réglementation.

Après vérification, le projet de règlement inclut les dérogations faisant déjà partie de la réglementation actuelle. Par contre, celle accordée en 1991 par le gouvernement du Québec et en 1992 par le gouvernement du Canada pour la construction d'un immeuble à caractère résidentiel sur le lot P-50 à Pierrefonds ne fait pas partie du projet de règlement.

Nous espérons que ces précisions sauront répondre à vos interrogations.

Veillez accepter, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur régional,



Pour Pierre Robert

PR/WI/sc

p. j. : Lettre du 10 mars 2010